

Plan d'action 2026 en matière d'accessibilité numérique

Commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

Ce plan d'action décline, pour 2026, le schéma pluriannuel de mise en accessibilité 2026-2028. Il retient des actions simples, intégrées à la gestion courante du site.

1. Objectifs pour 2026

Action	Mise en œuvre	Suivi
Mises à jour du site	Veiller à la structure des contenus, à la lisibilité, aux liens, aux images et aux formulaires.	Au fil des mises à jour.
Nouveaux contenus	Utiliser des titres structurés, des textes compréhensibles et des alternatives textuelles pertinentes.	À chaque nouvelle publication.
Navigation	Être attentif à la navigation au clavier, au focus visible et aux principales fonctionnalités.	Lors des évolutions importantes.
Documents	Privilégier des documents faciles à consulter et améliorer progressivement les documents existants lorsque cela est nécessaire et possible.	Selon les besoins.
Difficultés signalées	Examiner les problèmes signalés et rechercher une correction ou une solution alternative lorsque cela est possible.	À chaque signalement.

2. Suivi du plan

Le suivi est intégré à la gestion courante du site. Il ne nécessite pas de procédure complexe : les actions sont prises en compte lors des publications, des mises à jour, des évolutions du site et des signalements. Les actions nécessitant un travail complémentaire pourront être poursuivies dans le plan de l'année suivante.

3. Contact

Mairie de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe — Place de la Mairie, 89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe
03 86 74 72 99 — mairie-treigny@wanadoo.fr